

2021 Rapport d'Activités



Communauté
de Communes
DU PAYS GRENAOIS

ARTASSENX - BASCONS - BORDÈRES ET LAMENSANS - CASTANDET - CAZÈRES SUR L'ADOUR - GRENADE SUR L'ADOUR - LARRIVIÈRE SAINT-SAVIN - LE VIGNAU - LUSSAGNET - MAURRIN - SAINT-MAURICE SUR ADOUR

2021 Rapport d'Activités



Conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes du Pays Grenadois établit un rapport

annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

Ce document est adressé, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre de l'intercommunalité. Il est accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Fruit d'une étroite collaboration entre les différents services de la collectivité, le rapport d'activités est le reflet de l'investissement quotidien de la Communauté de Communes au service d'un territoire et de ses habitants.

Jean-Luc LAFENÊTRE,

Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS CONCERNANT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS SUR :

www.cc-paysgrenadois.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Directeur de la publication

Jean-Luc LAFENÊTRE

Rédaction

services communautaires

Conception, mise en page

service communication

Impression

Communauté de Communes du Pays Grenadois

Crédits photos

Communauté de Communes du Pays Grenadois, communes membres, Laurent Guitou, Cyrille Vidal, Syndicat Adour Midouze, Freepik

SOMMAIRE

6

UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

13

UN TERRITOIRE **À PROTÉGER**

14

UN TERRITOIRE **EN DÉVELOPPEMENT**

18

UN TERRITOIRE **AU SERVICE DE LA POPULATION**

20

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN GRANDIR**

24

UN TERRITOIRE **OÙ BIEN VIEILLIR**

26

UN TERRITOIRE **ANIMÉ**

30

ANNEXES

11
COMMUNES

7 914

HABITANTS
(INSEE 2019)

76
AGENTS

28
CONSEILLERS
COMMUNAUTAIRES

1

SITE NATUREL
REMARQUABLE
D'INTÉRÊT RÉGIONAL :
LES SALIGUES DE L'ADOUR

166,69 ^{KM²}
DE SUPERFICIE

395

ENTREPRISES
(source : Etat N°1081 B CFE DDFIP)

SENSIBILISATION AU HANDICAP
À L'ALSH "TERRE D'AVENTURES"
DURANT LE MOIS
DE MARS 2021



FÉVRIER 2021 :
DES ATELIERS
"PARCOURS VERS
L'EMPLOI" ORGANISÉS
PAR L'ESPACE EMPLOI,
L'INFO JEUNES
ET LA MILO



MAI 2021 :
DISTRIBUTION DE TOTE-BAGS
"AEPG" (FINANCÉS PAR LA
CCPG) AUX CONSOM-
MATEURS DU
TERRITOIRE



RENCONTRE ENTRE
LES ÉLUS ET L'AEPG
LE 12 JANVIER
2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE JEUNES EN RÉUNION
OFFICIELLE À MAURRIN
LE 11 JUIN 2021



LES ÉCOLIERS
DU TERRITOIRE SE SONT
PRODUITS SUR LA SCÈNE
DU FESTIVAL "LES ARTS
EN DESROUTES"
LE 22 OCTOBRE
2021



ÉLUS ET CMA DES
LANDES EN VISITE À
LA CONSERVIERE DES
PAYS DE L'ADOUR LE
28 OCTOBRE 2021



CONCOURS DE SAPINS DE
NOËL 100 % RÉCUP' : EXPOSITION
DES SAPINS LORS DU MARCHÉ DE
NOËL LE 18 DÉCEMBRE 2021

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION



LES COMPÉTENCES DE L'INSTITUTION

La Communauté de Communes du Pays Grenadois (CCPG) est un **établissement public de coopération intercommunale** (EPCI) regroupant 11 communes.

Son rôle majeur consiste à **développer des projets communs** à ses différentes communes et à **mutualiser un ensemble de services** auprès des usagers.

Les compétences exercées par la CCPG recouvrent bien des aspects tels que l'amélioration de la vie quotidienne des habitants, le soutien à l'activité économique locale, et plus largement, l'essor du territoire.







Ces compétences ont été confiées à la CCPG soit par l'État soit par les

communes, qui ont décidé ensemble de les lui transférer.

Les compétences gérées par la CCPG

peuvent évoluer à tout moment en fonction du projet communautaire, des besoins du territoire et de la réglementation.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

 <p>Aménagement de l'espace : schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, opérations d'aménagement</p>	 <p>Développement économique et touristique</p>	 <p>Gestion des aires d'accueil des gens du voyage</p>	 <p>Collecte et traitement des déchets</p>
 <p>GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)</p>	 <p>Assainissement</p>	 <p>Eau</p>	

LES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



Une intercommunalité peut également exercer des compétences facultatives dites « d'intérêt communautaire » et qui répondent à un besoin spécifique du territoire. La CCPG en exerce 11.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES



COMPÉTENCE MOBILITÉ

La Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 prévoit de couvrir l'intégralité du territoire d'une administration locale (dotée du statut d'Autorité Organisatrice de la Mobilité « AOM ») pour **offrir des solutions de proximité à la mobilité des populations** par les intercommunalités ou à défaut par les Régions.

L'échéance d'une décision de la part des EPCI pour assumer cette nouvelle compétence et devenir AOM a été fixée au 31 mars 2021.

Un large débat a ainsi été mené par les élus qui ont finalement décidé à l'unanimité de ne pas saisir la compétence Autorité Organisatrice de la Mobilité.

La Région, jusqu'à présent autorité organisatrice des transports, devient ainsi « AOM » locale. Sa compétence sera élargie à l'ensemble des solutions de mobilité, notamment actives, partagées et solidaires.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Par délibération prise en séance de conseil communautaire du 17 mai 2021, les élus ont approuvé la **restitution de la compétence facultative « mise en place, gestion et coordination des temps d'activités périscolaires (TAP) tels que générés par la mise en œuvre du décret 2013-077 du 24 janvier 2013 ».** (Cf. page 20)

L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil Communautaire est l'organe de décision de la CCPG.

Composé de 28 conseillers, il définit les grandes orientations qui seront mises en œuvre par les services, valide les différents budgets et détermine les actions prévues dans le projet de territoire.

Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées. Afin de préparer ces décisions, les élus se réunissent en commissions thématiques pour faire des propositions examinées ensuite par le bureau communautaire puis en conseil.

5 commissions ont été constituées. Elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

Concertation, réflexion,
proposition

LES 5 COMMISSIONS INTERNES

- > Finances, administration générale, ressources humaines et communication
- > Développement économique et aménagement du territoire
- > Enfance-jeunesse, action sociale et santé
- > Culture et patrimoine
- > Environnement et patrimoine communautaire

Arbitrage
des projets

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

faisant office de Conférence des Maires

- > 1 président
- > 5 vice-présidents (en charge d'une commission interne)
- > 5 autres membres

Décision

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- > 29 conseillers représentant les différentes communes du territoire

LES CHIFFRES CLÉS 2021

- 20** RÉUNIONS DE BUREAU COMMUNAUTAIRE
- 10** RÉUNIONS DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- 113** DÉLIBÉRATIONS

2021, DE NOUVEAUX ÉLUS INTÈGRENT LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Jean-François Delepau (maire de Cazères sur l'Adour), Christine Fumero (3^{ème} adjointe au maire) et Valentin Poulit (conseiller municipal) ont été installés au sein du conseil communautaire.

UNE ÉQUIPE PARTIELLEMENT RENOUVELÉE EN COURS D'ANNÉE

Suite aux élections municipales organisées sur la commune de Cazères sur l'Adour le 11 avril 2021, trois nouveaux conseillers communautaires ont été désignés :

- Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour,
- Christine Fumero, 3^{ème} adjointe au maire,
- Valentin Poulit, conseiller municipal.

La composition du nouveau bureau

communautaire s'établit donc ainsi :

> **Le président** : Jean-Luc Lafenêtre, maire de Maurrin.

> **Les vice-présidents** :

Jean-Michel Duclavé, maire de Castandet, 1^{er} vice-président délégué aux

finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et à la communication.

Jean-Pierre Bréthous, maire de Saint-Maurice sur Adour, 2^e vice-président délégué au développement économique et à l'aménagement du territoire.

Christophe Larrose, maire de Larrivière Saint-Savin, 3^e vice-président délégué à l'enfance-jeunesse, à l'action sociale et à la santé.

Odile Lacouture, maire de Grenade sur l'Adour, 4^e vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine.

Jean-Claude Lafite, maire de Lusagnet, 5^e vice-président délégué à l'environnement et au patrimoine communautaire.

> **Les autres membres du bureau** : Nicolas Raulin, maire de Bascons, suppléant de la commission finances et administration générale.

Philippe Ogé, maire de Bordères et Lamensans, suppléant de la commission développement économique et aménagement du territoire.

Jean-François Delepau, maire de Cazères sur l'Adour, suppléant de la commission enfance-jeunesse, action sociale et santé.

Evelyne Lalanne, maire d'Artassenx, suppléante de la commission culture et patrimoine.

Patrick Dauga, maire de Le Vignau, suppléant de la commission environnement et patrimoine communautaire.

LES RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIFS

Tous services confondus, Communauté de Communes, Centre Intercommunal d'Action Sociale et Régie Eau et Assainissement, comptent **76 agents** répartis ainsi :

- services administratifs : 9,
- service eau et assainissement : 9,
- école de musique : 9,
- service enfance-jeunesse : 17,
- service technique : 3,
- service tourisme, culture : 3,
- CIAS : 26.

En matière de **mouvements de personnel**, on note le départ de 6 agents et l'arrivée de 5 autres au sein de la Communauté de Communes. Le CIAS comptabilise quant à lui 5 départs et 5 arrivées.

Aucun avancement de grade n'a été prononcé en 2021 en raison de l'attente des nouvelles lignes directrices de gestion.

FORMATIONS

37 jours de formation ont été effectués au sein de la Communauté de

Communes (13 agents concernés) et 76 jours au niveau du CIAS (19 agents concernés).

ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme, toutes absences confondues, pour l'année 2021 est de :

- 5,84 % pour la Communauté de Communes (*4,99 % en 2020*),
- 10,94 % pour le CIAS (*10,91 % en 2020*).

LES FINANCES

Le **budget général de la Communauté de Communes est de l'ordre de 13,7 millions d'euros**.

Il s'équilibre à 9 644 711 euros en fonctionnement et 4 065 227 euros en investissement.

Parmi les **dépenses d'investissement** figurent :

- la **construction de l'école de musique communautaire**,
- le remplacement des **installations informatiques** (serveur et équipements),
- la poursuite du schéma départemental d'**aménagement numérique**,
- le **programme voirie**,
- les **travaux de recul de la digue** de Penich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin,
- le **programme local de l'habitat**,
- ou encore les **aides aux entreprises**.

Côté fonctionnement, les principales dépenses porteront sur :

- l'**analyse des besoins sociaux**

du territoire pour laquelle une convention tripartite a été signée avec le CIAS,

- l'**adhésion de la collectivité à l'observatoire économique de l'ADACL**,
- le **recrutement d'un chef de projet « Petites Villes de Demain »** en convention avec la commune de Grenade sur l'Adour et la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais,
- mais aussi les **subventions d'équilibre versées au CIAS et à l'Office de Tourisme**.

Entre budget primitif principal et budgets annexes, une valse de chiffres s'est imposée avec notamment un **budget assainissement d'un peu plus de 2,5 millions d'euros d'investissement**. Un budget justifié par :

- le démarrage de la **première tranche de travaux de création d'assainissement collectif sur les communes de Castandet et Maurin**,
- la **mise aux normes de la sta-**

tion d'épuration de Grenade sur l'Adour,

- ainsi que les **travaux d'extension de réseaux des communes de Bascons et de Saint-Maurice sur Adour** qui feront partie des importantes réalisations programmées durant l'année.

FISCALITÉ 2021

Côté fiscalité, les taux des taxes locales (inchangés depuis 2011) ont été reconduits :

- à 22,61% pour la **cotisation foncière des entreprises (CFE)** et,
- 1,98% pour la **taxe sur le foncier non-bâti**.

La **taxe foncière sur le bâti** a quant à elle été activée avec un taux fixé à 0,50%.

Les pertes de ressources liées à la **réforme de la taxe d'habitation** sur les résidences principales sont pour leur part compensées par une partie de la TVA.

> UN TERRITOIRE UNE INSTITUTION

BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes ont été votés à hauteur de :

- > 3 939 781 euros pour les zones d'activités économiques,
- > 86 141 euros pour l'Office de Tourisme,
- > 22 500 euros pour l'application du droit des sols,
- > 3 071 039 euros pour l'assainissement,
- > 3 012 090 euros pour l'eau.

Le budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale a été approvisionné à hauteur de 1 010 202 euros.

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DES COMMUNES

En matière de contributions budgétaires aux communes, l'enveloppe financière de **dotations de solidarité communautaire** est maintenue à 600 000 euros.

L'enveloppe **fonds de concours** fixée à 150 000 euros a permis le financement de 20 projets communaux émanant de 10 communes.

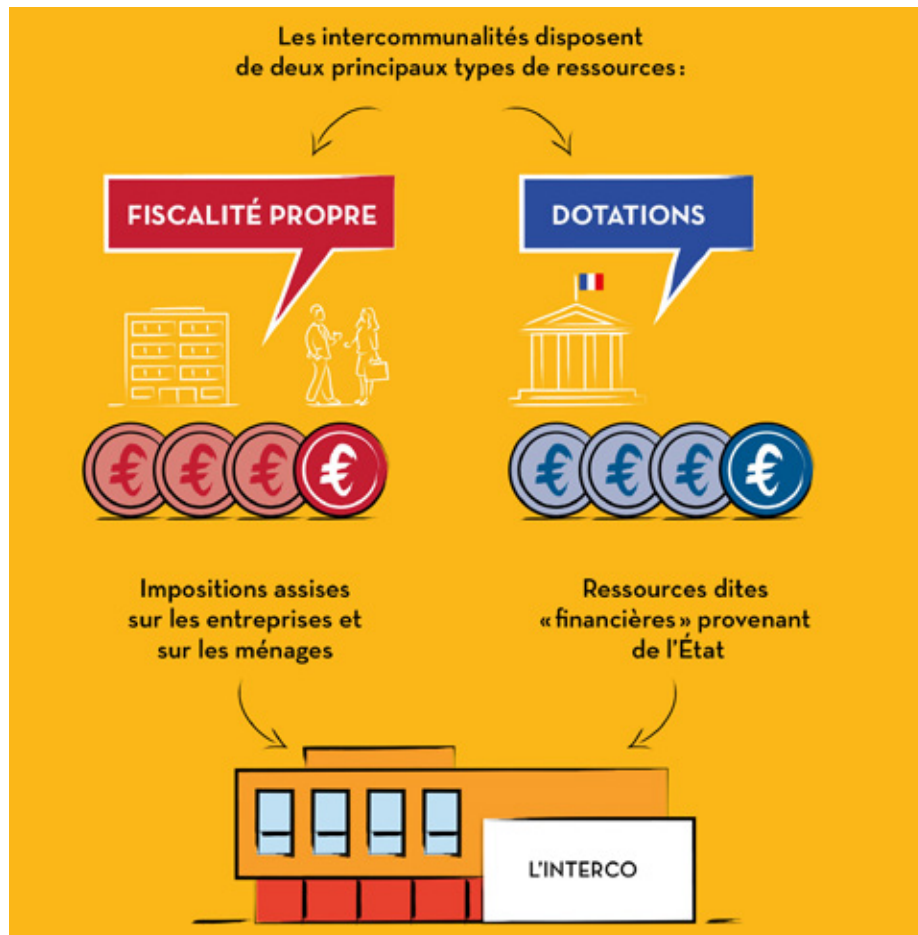
La **prise en charge de la part de chaque commune contributrice au FPIC** (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales) et les **attributions de**

compensation sont venues compléter les plans de financement des 11 communes.

Au total, 1,9 millions d'euros ont été redistribués en 2021.

COMMENT EST FINANÇÉE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

L'essentiel des ressources provient de la fiscalité des ménages et des entreprises auquel s'ajoutent les dotations de l'État, les subventions d'organismes publics et la participation des usagers à certains services payants.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AUDIT ORGANISATIONNEL ET FINANCIER

La **restitution de l'étude organisationnelle et financière** menée sur la Communauté de Communes et le CIAS par le cabinet Calia Conseil a été **présentée aux élus le 18 octobre 2021.**

Cette analyse permet désormais à l'EPCI de disposer d'une visibilité claire sur les modalités d'organisation et de fonctionnement des services et d'envisager une déclinaison opérationnelle des actions prioritaires en matière de ressources humaines et de financement.



Les 18 et 19 octobre 2021, une restitution de l'audit organisationnel et financier a été présentée aux élus puis aux agents de la collectivité.

DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Une démarche d'évaluation des risques professionnels a été menée entre 2019 et 2020 avec le service de Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion des Landes (CDG40).

Ce document a été soumis à l'avis du Comité Technique du CDG40, exerçant les missions de CHSCT, qui a émis un avis favorable en date du 21 décembre 2020.

Cependant, celui-ci doit comprendre une partie, tout aussi obligatoire, consacrée aux risques psycho-sociaux, volet non traité par le CDG40 dès lors que la collectivité compte plus de 10 agents.

Le cabinet Prévention Santé Optimale (PSO) a ainsi été désigné pour traiter cette partie qui complètera le Document Unique d'Évaluation des

Risques Professionnels (DUERP).

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX (ABS)

La détermination des besoins sociaux est une étape préalable à toute action sociale.

Pour que cette démarche d'observation devienne systématique, l'Etat promulgue le 6 mai 1995, un décret contraignant les Centres Intercommunaux d'Action Sociale (CIAS) à réaliser une analyse annuelle des besoins de la population, en tenant compte des différents publics qui la composent (familles, personnes âgées, jeunes, personnes en situation de handicap, etc...).

L'ABS permet aux élus, aux associations mais aussi aux partenaires sociaux, de mieux comprendre les enjeux du territoire et doit se faire « dans l'année civile qui suit le re-

nouvellement général des conseils municipaux ».

Le diagnostic de l'ABS est également nécessaire pour le service Enfance-Jeunesse. En effet, la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) remplace progressivement les Contrats Enfance Jeunesse par la Convention Territoriale Globale. Cette dernière impose en amont la réalisation d'un projet social de territoire incluant un diagnostic territorial partagé des offres de services au regard des besoins sociaux.

Les élus ont ainsi acté, le 15 mars 2021, que le portage de l'ABS obligatoire pour le CIAS et pour le service Enfance-Jeunesse soit assurée par la Communauté de Communes.

Sa réalisation sera confiée au CDG40 pour un montant de 8 360 € avec une subvention de la CAF.

SYSTÈMES D'INFORMATION ET COMMUNICATION

MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES RÉSEAUX

La crise sanitaire amorcée en mars 2020 et les confinements à répétition ont fait émerger les problématiques fonctionnelles des systèmes d'information de la collectivité.

Outre les paramétrages d'ordinateurs portables avec connexion à distance, la mise en place d'espace de stockage en ligne (cloud) permettant le travail collaboratif ou l'échange de données de manière sécurisée et la mise à disposition d'outils de visioconférence réalisés dès le premier confinement, une remise à niveau des infrastructures réseaux s'est avérée nécessaire.

Cette étape a consisté à remplacer le serveur informatique de la collecti-

tivité et à en optimiser le fonctionnement afin de pouvoir proposer aux agents un dispositif permettant de télétravailler de manière efficiente.

Ce nouvel équipement a été installé fin septembre 2021.

PROTECTION DES DONNÉES

La prestation « déléguée à la protection des données » confiée à l'ALPI en mai 2018, pour une durée initiale de 3 ans, a été reconduite pour 3 années supplémentaires.

Cette prestation permet à la collectivité (CCPG et CIAS) d'être accompagnée administrativement et techniquement à la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel relatifs à la réglementation européenne en vigueur

(Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD).

UNE COMMUNICATION DIGITALE ETOFFÉE

Le service communication, en charge de toute la communication faite auprès des habitants (site internet, magazine intercommunal, flyers évènementiels, articles de presse Sud-Ouest, signalétique extérieure, etc...) avait renforcé son rayonnement digital en créant, fin novembre 2020, sa page officielle sur le réseau social Facebook.

Après un an d'existence, 13 764 personnes ont vu l'un des contenus de cette page, 331 personnes la suivent régulièrement.

> UN TERRITOIRE **UNE INSTITUTION**

En mai 2021, la Communauté de Communes a adhéré à IntraMuros, une application mobile utilisable sur smartphone et tablette numérique.

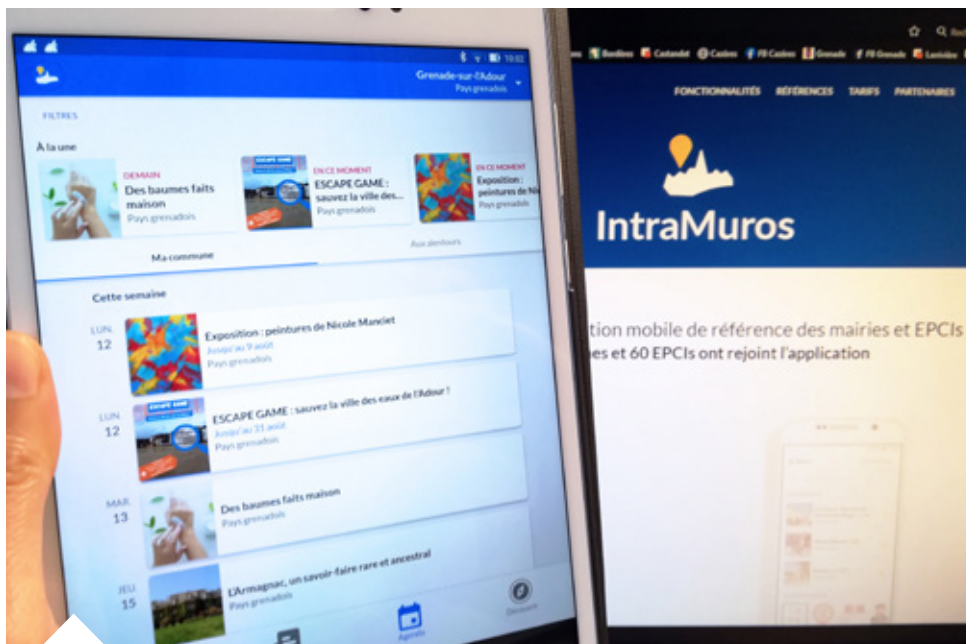
Simple d'utilisation, entièrement gratuit, conforme à la réglementation de protection des données et personnalisable en fonction des centres d'intérêt de chacun, cet outil offre aux administrés une solution de communication digitale en adéquation avec les nouvelles tendances de navigation qui se veulent de plus en plus itinérantes.

Ainsi, en complément du journal d'information de la CCPG, de son site web et de sa page Facebook, cette application mobile permet à l'intercommunalité de communiquer sur les événements qu'elle organise et sur son actualité en temps réel.

5 communes du Pays Grenadois utilisent, elles aussi, cette application : Bascons, Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin, Le Vignau et Saint-Maurice sur Adour.

À terme, l'objectif est que les 11 municipalités se l'approprient.

Plusieurs communes avaient fait le choix, aux prémices de la crise sanitaire, d'adhérer à l'application mobile : **PanneauPocket**. Bordères et Lamensans, Castandet, Larrivière Saint-Savin, Lussagnet et Maurrin y sont encore référencées.



L'actualité du Pays Grenadois est disponible sur smartphones et tablettes depuis mai 2021 via l'application IntraMuros.

ENVIRONNEMENT

SENTIER DE L'ADOUR

Le Sentier de l'Adour est un itinéraire dédié aux déplacements doux ayant pour objectif de relier Dax à Aire sur l'Adour sur environ 130 km en valorisant le patrimoine lié au fleuve.

Le Syndicat Adour Midouze (SAM, anciennement SIMAL) en est le gestionnaire.



L'aménagement du Sentier de l'Adour consiste à réaliser des dispositifs de franchissement (passerelles, caillebotis...), à traiter la végétation et à aménager des chicanes en zones pâturées.

Antérieurement aménagé et balisé de Dax à Mugron, le sentier l'est désormais jusqu'à Saint-Maurice sur Adour. Panneaux d'information et pupitres thématiques ont été posés durant l'été 2021.

Début 2022, le syndicat lancera les prestations relatives à l'aménagement de la portion reliant Saint-Maurice sur Adour à Grenade sur

l'Adour.

TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

La borne de recharge pour véhicules électriques implantée sur le parking des Magnolias à Grenade sur l'Adour a été utilisée à 306 reprises en 2021. Seules 73 sessions de charges avaient été comptabilisées en 2020. Le coût de fonctionnement annuel de cet équipement s'élève à 986,51 € TTC.

DÉCHETS DE VENAISON

Durant la saison 2020-2021, 6,052 tonnes de déchets de venaison ont été collectés sur le site aménagé en 2019 par la CCPG afin de répondre aux besoins des ACCA du territoire.

15 passages du prestataire Atemax, spécialisé dans les services d'équarrissage, ont été nécessaires pour l'enlèvement de ces déchets. Coût pour la collectivité : 2 601,09 € TTC.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

ENTRETIEN ET CONFORTEMENT DE DIGUES

En séance de conseil communautaire du 15 mars 2021, les élus ont retenu les digues Loubéry-Courrèges à Grenade sur l'Adour et Pénich-Laburthe à Larrivière Saint-Savin comme systèmes d'endiguement. Ce classement donnera lieu au lancement d'études techniques et réglementaires ainsi qu'à la réalisation de travaux d'entretien et de confortement sur ces deux ouvrages.

INSTAURATION DE LA TAXE GEMAPI

La taxe Gemapi, plus connue sous le nom de « taxe inondation » est une taxe additionnelle aux impôts locaux, destinée à financer :

- l'entretien et l'aménagement des rivières et plans d'eau ;
- les mesures de protection contre les inondations ;
- la construction et l'entretien des digues et berges ;
- les dépenses de fonctionnement

et d'investissement relatives à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations,

- la protection de la biodiversité.

La CCPG, qui exerce la compétence Gemapi depuis le 1^{er} janvier 2018, a décidé d'instaurer cette taxe sur le territoire à compter de cette année et a pour cela fixé le produit de cette dernière à la somme de 15 000 €.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

PLANIFICATION URBAINE

L'année 2021 a vu émerger un certain nombre de projets ayant induit l'organisation de réunions de travail avec la commission urbanisme les 5 juillet et 9 novembre.

Parmi ces projets, **Terr'Arbouts** est le plus structurant. Il a fait l'objet d'une motion (délibération n°2021-100 du 6.12.2021) préparée en commission urbanisme, qui sera concrétisée en 2022 sous la forme d'une procédure de Déclaration de Projet valant Mise

en Compatibilité du PLUi.

La commission a aussi œuvré pour évaluer un certain nombre d'**aspects réglementaires du PLUi** après une opposabilité mise à l'épreuve pendant plus d'un an. Un certain nombre de propositions ont été identifiées et arbitrées : correction d'incohérence règlementaires, adaptations de mesures architecturales, ajustements d'Orientations d'Aménagement et de Programma-

tion, compléments de protection patrimoniale, identification d'entreprises isolées en zones agricoles et rurales, etc....

Ces mesures feront l'objet d'une procédure de modification (n°1) complémentaire à une autre modification (n°2) liée à l'ouverture à la construction des zones 2AU1 des communes jusqu'ici non équipées de systèmes d'assainissement collectif.

CONSTRUCTION TERRITORIALE

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

Le service d'instruction des autorisations du droit des sols fonctionne aujourd'hui pour l'ensemble du territoire. Une mutualisation de service a été mise en place il y a 5 ans avec la ville de Saint-Sever.

L'activité est en nette augmentation sur l'année 2021 : + 25,8 %. La répartition du nombre de dossiers traités entre la ville de Saint-Sever et le Pays Grenadois reste stable par rapport à 2020.

Cette année, **le nombre de dossiers instruits pour le Pays Grenadois représente 56 % du volume total** soit 591 dossiers traités.

Le technicien poursuit sa mission d'**appui technique auprès des élus** pour l'instruction des différents dossiers.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

À la suite de l'élaboration du Plan de Référence de Grenade sur l'Adour, qui a mobilisé la participation active de la CCPG (sur ses compétences de politique locale du commerce et de politique du

logement), il a été décidé par délibération n°2020-127 du 7 décembre 2020, de candidater au côté de la commune au **programme national « Petites Villes de Demain »** afin de déployer la stratégie de revitalisation du centre-bourg de la ville centre du territoire.

Dans le cadre de ce programme, il a été constitué un comité de projet (délibération 2021-008) : une convention d'adhésion a été élaborée et notifiée le 20 mai 2021 par le Président de la CCPG, le maire de Grenade sur l'Adour et les autres partenaires du programme.

Par délibérations 2021-101 et 102, il a été décidé de constituer une **Entente Intercommunale** et de désigner les membres composants sa conférence, **pour mutualiser le recrutement d'un chef de projet PVD avec la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais.** Les



La convention « Petites Villes de Demain » (programme d'accompagnement à la revitalisation des petites communes) a été signée le 20 mai 2021.

entretiens de recrutement ont été organisés en décembre 2021.

Dans le cadre de cette démarche, des réflexions ont été engagées sur la politique du logement. Cette réflexion est élargie à l'échelle de l'intercommunalité dans le cadre de la préparation d'une commande relative à une **étude préalable OPAH** et l'**adhésion à une plateforme de rénovation énergétique.**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

OPÉRATION BONS D'ACHATS

Dans une perspective de relance économique suite à la crise induite par l'épidémie de Covid-19, les élus de la commission, réunis le 20 mai, ont souhaité promouvoir le commerce local et inciter la population au « consommer local ».

En partenariat avec l'association des Acteurs Économiques du Pays Grenadois, une opération « Bons d'Achats Aidés » a été réalisée entre juin et décembre 2021.

Cette action a nécessité une modification de la définition de l'intérêt communautaire de la politique locale du commerce (délibération 2021-013) et une délibération effective (n°2021-052) pour créditer une enveloppe de soutien à la consommation locale d'un montant de 22 000 € de dons et de 2 000 € de prestation pour déployer le service (via la société Keetiz).

Cette opération a été évaluée très positivement de la part des commerçants comme des consommateurs. Elle a généré un chiffre d'affaires de 45 078,77 € auprès de 18 enseignes



Une opération "bons d'achats aidés" a été lancée le 9 juin 2021 afin de soutenir les commerces de proximité durement impactés par la crise de Covid-19.

locales. Elle a ainsi contribué à fidéliser leur clientèle et à promouvoir la consommation locale.

ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La vente d'un terrain sur la ZAE de Guillaumet (lot de 2 611 m²) a été actée, par délibération 2021-053, auprès de l'entreprise individuelle de maçonnerie Da Costa.

RÈGLEMENT D'AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Par délibération n°2021-064, une première aide directe aux travaux d'une entreprise locale a été délivrée pour un montant de 4 663,50 € à la SARL Aux Trois Petits Cochons (restaurant), représentative du secteur d'activité à relancer après la crise de Covid-19.

POLITIQUE FISCALE

Pour favoriser l'accueil d'activités dans un contexte de reprise économique, le conseil communautaire a décidé, par délibération 2021-075, de mobiliser le dispositif législatif d'exonération fiscale de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) pour les extensions ou créations d'établissements pendant 3 ans.

ANIMATION ÉCONOMIQUE

Pour renforcer la dynamique de mobilisation de l'association AEPG (Acteurs Économiques du Pays Grenadois), une subvention exceptionnelle de 600 € a été octroyée pour les animations de Noël (tombola) dans une logique de promotion du « consommer local ».

POLITIQUE CONTRACTUELLE

Le service Aménagement et Développement du Territoire a suivi la préparation aux contractualisations (Etat, Région, Europe) élaborées par le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) Adour Chalosse Tursan.

En 2021, le **CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique)** a été validé par délibération 2021-104. Cette démarche collective a été actée pour la durée du mandat 2021-2026.

Le CRTE a pour objectifs :

- de **contribuer à la réussite du Plan de Relance** dans les territoires en impliquant toutes les collectivités,
- d'**accompagner la concrétisation du projet de territoire** de chaque collectivité engagée avec les acteurs territoriaux autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale, avec une approche

transversale de l'ensemble des politiques publiques,

- de **traduire un nouveau cadre de dialogue entre l'État et les collectivités** illustrant une approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

> UN TERRITOIRE EN DÉVELOPPEMENT

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

LA FIBRE PREND RACINE

Le déploiement de la fibre optique partout et pour tous initié par le Département des Landes se poursuit.

PIXL by Altitude Infra, société privée retenue pour couvrir intégralement et sur fonds propres le déploiement de la fibre optique à 100 % des Landais, s'était donnée, pour 2021, **3 axes d'amélioration dans la mise en œuvre du réseau très haut débit** :

- la fluidification des opérations d'élagage,
- le suivi renforcé de la réalisation des travaux,

- la mise en place d'un suivi des raccordements des abonnés et la maintenance du réseau pris en exploitation.

Ces 3 axes ont permis la livraison d'un réseau de qualité et reconnu aujourd'hui par les Fournisseurs d'Accès à Internet. Près de **94% des raccordements des abonnés ont été réalisés dès le premier rendez-vous**.

Une **réunion d'information** sur le déploiement de la fibre avec l'ensemble des élus de la Communauté de Communes et le Sydec s'est tenue le **30 mars 2021**.

Le programme s'est traduit par l'**ouverture des services** sur les communes de :

- Grenade sur l'Adour (≈ 1 500 foyers),
- Larrivière Saint-Savin (≈ 340 foyers),
- Bascons (≈ 420 foyers),
- Saint-Maurice sur Adour.

et le **lancement des études** sur Artassenx, Maurrin, Castandet, Bordères et Lamensans, Le Vignau, Cazères sur l'Adour et Lussagnet.

L'année 2022 sera consacrée au démarrage des travaux sur ces communes.

En 2021, le déploiement de la fibre s'est concrétisé sur les communes de Grenade sur l'Adour, Larrivière Saint-Savin, Bascons et Saint-Maurice sur Adour.



38 500 m² de chaussée ont été traités en 2021.

GESTION DE LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE

MUTUALISATION DE LA COMPÉTENCE VOIRIE

La création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire constituent une des compétences supplémentaires dont la Communauté de Communes du Pays Grenadois s'est dotée.

Cette compétence est exercée via une **convention de mise à disposition d'un agent technique signée avec Mont-de-Marsan Agglomération** dont le

renouvellement a été acté jusqu'au 31 décembre 2026.

TRAVAUX RÉALISÉS

L'activité voirie sur l'année 2021 a permis la **réfection de plus de 38 500 m² de chaussée**, le confortement de 560 mètres de virages et l'entretien de 54 000 mètres de fossés pour une **dépense globale de 452 000 €**.

104 permissions de voirie ont été enregistrées, soit une hausse de 74 %.

INTÉGRATION DE VOIRIES COMMUNALES

325 ml de routes ont été intégrées à la voirie d'intérêt communautaire dans le cadre de l'extension du **lotissement du Labouaou VII à Grenade sur l'Adour** (rues du Comte, Timothée de Laborde et Hippolyte Puyo) et **445 ml** sur la **commune de Bascons** (rues Bernard de Béon, Docteur Dupouy et Docteur Lataste).

Le rapport public sur la qualité du service eau potable doit être approuvé par les élus dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice.



Une mise en conformité de la station d'épuration de Grenade sur l'Adour est engagée.

EAU ET ASSAINISSEMENT

ORIGINE DE L'EAU POTABLE

L'eau est essentiellement d'origine souterraine avec :

- une ressource propre : un forage dans la nappe de l'Helvétien,
- des achats d'eau aux services voisins : syndicat des eaux du Marseillon et du Tursan (nappe de l'Eocène) et SYDEC (nappe de l'Helvétien).

BILAN DES VOLUMES POUR L'ANNÉE 2021

- Volume total mis en distribution : 1 661 865 m³
 - produit en ressources propres : 431 523 m³
 - acheté aux autres services : 1 230 342 m³
- Volume facturé aux abonnés domestiques : 458 974 m³
- Volume facturé aux abonnés non-domestiques : 304 305 m³
- Volume vendu aux autres services : 430 142 m³

PERFORMANCE DES SERVICES POUR L'ANNÉE 2021

- Rendement du réseau d'eau potable : 72%. Le seuil réglementaire minimum imposé pour le territoire est de 70,8 %.
- Taux moyen de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif : 55,4 %.

PRIX DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Le prix moyen est fixé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³.
- La consommation moyenne des abonnés domestiques est de 115 m³/an.
- Le nombre d'abonnés est de 3 976 en

eau potable et 1 621 en assainissement collectif.

- Prix moyen de l'eau :
 - eau potable : 1,92 € TTC/m³
 - assainissement : 2,57 € TTC/m³
- Soit un prix total de : 4,49 € TTC/m³.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable est pour une consommation moyenne de 120 m³ : 234,07 € TTC.

La facture annuelle pour un abonné desservi en eau potable et assainissement collectif est, pour une consommation moyenne de 120 m³ : 542,58 € TTC.

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Des contrôles sont réalisés sur l'ensemble des communes du territoire par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Les analyses pratiquées en 2021 révèlent que 100 % des résultats sont conformes en microbiologie et physico-chimie.

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Plusieurs projets ont été lancés en 2021 :

- mise en conformité de la station d'épuration de Grenade sur l'Adour,
- complément de diagnostic des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des communes de Grenade sur l'Adour et Larrivière Saint-Savin,
- renouvellement des compteurs d'eau potable.

EMPLOI

ESPACE EMPLOI

L'Espace Emploi accueille les demandeurs d'emploi du territoire sur rendez-vous et leur propose une aide de proximité à raison de deux demi-journées par semaine.

39 personnes ont bénéficié d'un accompagnement durant l'année. Des **rendez-vous personnalisés** principalement axés sur :

- la recherche d'offres d'emploi à pourvoir (49 %),
- la rédaction de CV et lettres de motivation (26 %)
- le positionnement sur des offres d'emploi proposées par des employeurs locaux ayant pris contact avec l'Espace Emploi (13 %).

Les personnes reçues résident majoritairement sur le territoire ou sur des communes limitrophes au Pays Grenadois.

6 employeurs et une agence intérimaire ont sollicité l'Espace Emploi du-

rant l'année pour la recherche de personnel permanent ou saisonnier.

L'Espace Emploi est également en lien avec plusieurs organismes de formation tels que le GRETA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les Maisons Familiales et Rurales, Ducos Formations ou l'IF2I.

MISSION LOCALE DES LANDES

La Mission Locale des Landes exerce une mission de service public de proximité avec un rôle essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.

En 2021, la Mission Locale des Landes a poursuivi son action auprès des jeunes du Pays Grenadois à travers des permanences locales organisées tout au long de l'année, en étroite collaboration avec la référente Info Jeunes.

85 jeunes ont été accompagnés sur le territoire dont plus de 30 reçus pour la

première fois.

Plus de **110 entrées en situation professionnelles** ont été réalisées (*un chiffre doublé par rapport à 2020*) avec 88 % contrats de travail signés puis des immersions en entreprise, des entrées en formation et des contrats d'alternance signés).

Près de **260 entretiens individuels** ont été réalisés pour offrir un soutien personnalisé aux jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Une cinquantaine de jeunes a bénéficié d'un accompagnement renforcé et plus de 410 actions ont été engagées en fonction des situations des jeunes (53 % liées à l'emploi, 16% pour un projet professionnel, 12 % pour la formation, 12 % pour la citoyenneté et les autres concernant, la santé, le logement, les loisirs, le sport et la culture).

ATELIER MULTISERVICES INFORMATIQUE (AMI)

L'Atelier Multiservices Informatique a connu une activité 2021 perturbée par le contexte sanitaire avec des limitations d'accessibilité (respect de jauges et de distanciation). Des signes encourageants de reprise d'activité sont toutefois à noter.

L'AMI accueille principalement un **public attiré par l'initiation à l'informatique ou ayant besoin d'un accès pour consulter internet**.

136 personnes ont fréquenté l'AMI pour un total de 628 visites ; un chiffre en légère hausse comparé à 2020 mais encore loin des fréquentations enre-

gistrées en 2019 (*1 056 visites*). La suspension des cours collectifs et la baisse de fréquentation sur les ateliers itinérants expliquent en partie ce résultat.

27 usagers ont participé aux ateliers (formations et dépannages) proposés dans le cadre du dispositif d'itinérance établi sur les communes de Bascons, Castandet, Maurrin, Le Vignau et Cazères sur l'Adour.

PROJETS TRANSVERSAUX

Du 8 au 25 novembre, l'AMI a accueilli l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI) dans le cadre du **projet régio-**

nal de formation destiné aux demandeurs d'emploi. 8 personnes du territoire ont bénéficié de ce programme de formation générale à l'informatique.

Deux sessions d'animation autour de la création d'une web radio ont été organisées en **passerelle avec l'Espace Jeunes et le service animation seniors du CIAS** les 29 septembre et 6 octobre.

> UN TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

INCLUSION NUMÉRIQUE

L'AMI a intégré en 2020 le Réseau Landais d'Inclusion Numérique.

L'objectif de ce réseau, bâti par le Conseil Départemental des Landes et l'ALPI, est de rendre le numérique accessible à chaque individu et de pouvoir répondre, de façon juridiquement sécurisée, aux demandes formulées pour les démarches administratives du public.

Grâce à l'obtention d'une habilitation « Aidants Connect » délivrée en 2021 par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), l'animateur de l'AMI est en mesure d'accompagner les personnes en difficulté face au numérique suivant un protocole sécurisé et réglementaire

(recueil de données personnelles, respect de la vie privée, etc...).

En tant qu'aidant numérique, il est à même, via le service France Connect, de **réaliser toutes démarches administratives en ligne à la place des usagers en faisant la demande.** L'animatrice de l'Espace Emploi et du service animation seniors du CIAS dispose de la même accréditation.



Deux agents du Pays Grenadois ont été habilités Aidants Connect en 2021.

Dans le cadre de l'opération « **Mon Ordi Pin 40** » à laquelle l'AMI est affilié (mise à disposition par l'ALPI de PC reconditionnés à des personnes n'ayant pas les moyens d'acquérir de matériel informatique), **3 ordinateurs ont été remis en 2021.**

Une convention a été signée entre la Communauté de Communes et l'ASEPT, organisme délégué par les caisses de retraites pour agir pour le « bien vieillir » auprès des plus de 55 ans.

À travers ce partenariat, l'AMI est habilité à dispenser des sessions de niveau 1 et 2 auprès des seniors en matière d'utilisation de tablettes numériques.

ECOLE DE MUSIQUE

En septembre 2021, **85 élèves** se sont inscrits aux cours dispensés par l'école de musique.

La répartition par classe s'établissait ainsi : 12 en clarinette, 8 en flûte, 9 en percussion/batterie, 7 en boha (cornemuse landaise), accordéon et classe de tradition, 13 en guitare, 15 en piano, 8 en saxophone, 3 en trombone et 10 en trompette.

L'équipe enseignante a suivi, dans les locaux de l'école de musique, une formation professionnelle sur 5 jours relative à la motivation de l'élève dans l'enseignement musical. Celle-ci avait pour objectif d'acquérir des techniques et outils pédagogiques visant à favoriser, développer et pérenniser la motivation des élèves et le plaisir de l'apprentissage.

La pandémie de Covid-19 a une nouvelle fois perturbé les rendez-vous musicaux de l'année. Le Bal Trad'

(mélange de musique, danses gasconnes et chants traditionnels), la prestation en public durant la cérémonie des vœux communautaires, le projet de concert commun avec l'harmonie de Saint-Sever et celui de contes musicaux n'ont pu être organisés.

Le **concert de fin d'année** n'a, lui non plus, pu avoir lieu mais a été décliné sous forme de petits concerts privés.

Seuls les parents étaient conviés à des représentations scindées par classes. 7 sessions ont ainsi été proposées du 28 juin au 2 juillet.

Une **demande de subvention au titre de l'acquisition de matériel musical** a été déposée auprès du Conseil Départemental afin de procéder au renouvellement de 6 instruments de musique (2 clarinettes, 3 trompettes et 1 flûte traversière).



En septembre, l'équipe enseignante a suivi une formation professionnelle intitulée "la motivation de l'élève dans l'enseignement musical".

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

COORDINATION ENFANCE-JEUNESSE

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Durant l'année scolaire 2020/2021, la Communauté de Communes est intervenue sur 3 communes du territoire dans le cadre des temps d'activités périscolaires : **Artassenx, Bascons et Larrivière Saint-Savin.**

De janvier à juin 2021, **157 enfants** ont ainsi participé aux ateliers animés par les agents de l'Accueil de Loisirs ou ceux mis à disposition par les communes, SIVU et RPI du territoire (*11 agents au total*).

Depuis la rentrée de septembre 2021, les TAP ont été supprimés à Bascons et Artassenx. Ils perdurent uniquement à Larrivière Saint-Savin, mais ne sont plus organisés par la CCPG qui a rendu la compétence à la commune.

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE & PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE

Fin 2020, la CCPG s'est engagée auprès de la CAF dans une **démarche de convention territoriale globale (CTG)** qui remplace le contrat enfance jeunesse.

Cette démarche a abouti cette année à la **rédaction d'un Projet Global de Territoire (PGT)** permettant d'apporter plus de transversalité entre les différents acteurs du territoire et plus de lisibilité dans les actions menées dans le cadre de l'accès aux droits, de l'animation de la vie sociale, du soutien à la parentalité et des services enfance-jeunesse.

Signé par le président de la CCPG, les maires du territoire, la CAF, les services de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, ce projet couvrira la période 2021/2025 et sera évalué chaque année.

SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre du Projet Global de Territoire, la collectivité a fait le choix de développer le soutien à la parentalité. Cet engagement s'est traduit par la **création d'un Comité Territorial Parentalité (CTP) le 12 octobre 2021**, dont la vocation principale est de rassembler les forces présentes sur le territoire pour renforcer le soutien apporté aux familles du Pays Grenadois.

Un **Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité**, destiné à favoriser la réussite éducative, a été mis en place par la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans.

ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Depuis 2015, les structures enfance-jeunesse sont inscrites dans un projet d'accueil d'enfants en situation de handicap.

Un partenariat est mis en place avec l'association Jeunesse au Plein Air qui nous accompagne dans l'accueil d'enfants à besoin spécifique. Une **subvention de 4 900 €, versée par la CAF des Landes**, au titre de l'appel à projet « fonds publics et territoire », permet d'adapter les activités aux enfants accueillis et de recruter un personnel supplémentaire lorsque cela s'avère nécessaire.

Un accueil dédié est mis en place sur l'Accueil de loisirs et l'Espace jeunes pour **4 enfants et 2 jeunes**. 1 221 heures d'accueil ont été enregistrées pour ce public en 2021 (temps d'accueil doublé par rapport à 2020).

En parallèle de nombreuses **actions de sensibilisation** sont conduites sur l'année au sein de l'ensemble des structures, petite enfance, enfance et jeunesse.

La réunion d'installation du Comité Territorial Parentalité s'est tenue le 12 octobre.



Le 20 octobre, l'ALSH "Terre d'Aventures" était convié à un atelier cirque proposé par la compagnie Trois Fois Rien en résidence sur le territoire.

APPEL À PROJET MOBILITÉ

Dans le cadre d'un appel à projet spécifique déposé en 2020, la CAF a apporté son **soutien financier pour l'acquisition d'un véhicule neuf de 9 places, équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite**. Cet achat a été réalisé en 2021.

Un soutien financier au ramassage en bus organisé pour faciliter l'acheminement vers l'Accueil de Loisirs des enfants scolarisés le mercredi a également été apporté par la CAF.

MOIS DES FAMILLES

Dans le cadre du soutien à la parentalité organisé et piloté par la CAF et le Conseil Départemental, les services enfance-jeunesse ont organisé, le 27 novembre, un **forum « bien-être en famille »** au cours duquel les familles ont pu venir s'informer, échanger ou pratiquer différentes activités liées au bien-être. Cette manifestation s'est déroulée à Larrivière Saint-Savin, sous

forme d'ateliers participatifs.

Une **conférence sur le sommeil de l'enfant** était proposée en amont de ce forum par Maud Saïdani, ostéopathe et consultante en sommeil et périnatalité.

ACTIONS EN FAVEUR DU PUBLIC SCOLAIRE

La **résidence artistique de la compagnie Le Petit Théâtre de Pain** initiée en février 2020, qui avait dû être interrompue pour cause de pandémie de Covid-19, a pu être finalisée en mai 2021 **au profit des écoles maternelles de Saint-Maurice sur Adour et de Grenade sur l'Adour**.

En octobre 2021, les élèves de CP et CE1 du territoire, dans le cadre d'une **seconde résidence d'artistes**, ont pu assister à un **spectacle de cirque** et participer à différents ateliers proposés par la compagnie Trois Fois Rien.

De septembre à octobre, dans le cadre du **festival « Les arts en Desroutes »**

porté par la CCPG, des intervenants professionnels ont proposé des **ateliers culturels (musique, danse, théâtre) sur le thème des différences** aux écoles du territoire (classes de CE2, CM1 et CM2). Le temps d'une journée, les classes participantes se sont retrouvées pour une restitution de leurs travaux et pour assister à un spectacle de danse contemporaine programmé durant le festival.

CONCOURS DE SAPIN

En 2019, un concours de sapins fabriqués à partir de matériaux recyclés avait été lancé en direction des structures d'accueil et écoles du territoire.

Cette opération a été renouvelée cette année et élargie aux associations et familles du territoire.

Les sapins réalisés dans le cadre de ce concours ont été exposés durant le marché de Noël organisé par la municipalité grenadoise, puis dans différentes vitrines de locaux vacants donnant sur la place des Tilleuls à Grenade sur l'Adour.

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

En lien avec la CAF, le Relais Accueil Petite Enfance officie en tant que **guichet unique pour la mise en relation entre l'offre et la demande en matière de garde d'enfants** sur le territoire.

ASSISTANTES MATERNELLES : UNE ACTIVITÉ EN BAISSÉ CONTINUE

Ce sont au total **53 assistantes maternelles** qui permettent l'accueil des tout-petits sur le territoire.

Cinq départs à la retraite sont prévus sur l'année 2022.

UNE ANNÉE UNE NOUVELLE FOIS IMPACTÉE PAR LE COVID-19

La fréquentation des assistantes maternelles aux ateliers proposés par le RPE n'a pas retrouvé son rythme

de croisière. Si avant la crise de Covid-19, 39 assistantes maternelles pour 95 enfants participaient régulièrement aux ateliers, on ne compte aujourd'hui que 15 assistantes maternelles et 40 enfants. **La longue interruption des ateliers, l'isolement forcé, les angoisses d'enfants, parents et assistantes maternelles ont sensiblement freiné le retour vers le RPE.**

Quelques interventions de **partenaires extérieurs** ont pu être organisées sur les temps d'ateliers : atelier cuisine avec l'association APCS, langue des signes avec Marie Ducos, activités manuelles avec Terra Pit-chouns, la maison des sons avec Pollyanna Rajade.

La **Semaine de la petite enfance** qui devait être organisée du 20 au 27 mars a dû être annulée en raison des conditions sanitaires.

Il en a été de même pour le **projet passerelle autour du baby-sitting** (mené avec le service Information Jeunesse et l'Accueil de Loisirs) en raison de l'interdiction de brassage d'enfants.

Trois soirées thématiques ont pu être proposées aux assistantes maternelles du territoire. La première s'est déroulée en visio et portait sur la retraite (IRCEM), le second rendez-vous a quant à lui abordé la thématique de la formation puis une réunion de bilan de fin d'année a pu être organisée.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

FRÉQUENTATION

8 869 enfants ont été accueillis en 2021, soit une hausse de 2 184 journées enfants par rapport à 2020, année fortement impactée par la crise Covid-19. La fréquentation reste cependant inférieure à celle de 2019 qui enregistrait 9 226 journées enfants.

La structure a par ailleurs connu un regain du nombre d'enfants accueillis les mercredis dès le mois de septembre. Phénomène en partie expliqué par l'arrêt des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le territoire.

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Les 14 thèmes du totem inscrits sur le projet pédagogique de la structure sont structurés autour d'activités ludiques et pédagogiques adaptées aux tranches d'âge. Ainsi, les enfants découvrent et apprennent en privilégiant les notions de plaisir, d'épanouissement, de rêve et d'imaginaire sur des thématiques variées que sont la lecture, l'environnement, l'intergénérationnel, la culture, la citoyenneté, le sport, la musique...

ESPACE JEUNES (EJ)

Cette année 2021 a encore été marquée par la situation sanitaire dû à la Covid-19, puisque **l'Espace Jeunes a dû être fermé tout le mois d'avril incluant la période des vacances de Printemps**. Sur les périodes d'ouverture, **78 adolescents dont 36 nouveaux inscrits** ont fréquenté au moins une fois la structure. Ce qui représente 1 056 journées-enfants soit 6 643 heures (5 340 en 2020).

Les **projets menés** tout au long de l'année ont permis d'aborder les notions de **différence** (participation à une jour-

Cette année, les enfants ont participé à un **projet intergénérationnel** autour du chant et de la musique en partenariat avec notamment l'EHPAD de Grenade sur l'Adour, le club du 3^{ème} âge « Amitiés d'Automne » et le service animation seniors du CIAS.

L'**environnement** a lui aussi été au cœur des thématiques abordées en 2021 : un appel à projet a été déposé auprès de la CAF des Landes afin de bénéficier d'une aide pour installer une cabane à lecture, une pergola, un système de tri sélectif ludique ainsi qu'un récupérateur d'eau.

Dans le cadre d'un **projet radio**, les enfants ont fait leurs premiers pas dans un studio d'enregistrement (Radio MDM) et participé à différents ateliers (création de chroniques, utilisation d'un micro, enregistrement de séquences, etc...).

En revanche, le **projet solidaire annuel** mené par l'ALSH sous forme de kermesse (lutte contre la mucoviscidose et échange avec l'orphelinat de Douala au Cameroun) n'a pas pu être proposé en 2021.

née de sensibilisation au handicap organisée par le Conseil Communautaire de Jeunes, partenariat avec l'association Jeunesse au Plein Air) et d'**intergénération** (échanges avec l'EHPAD de Grenade sur l'Adour et le service animations seniors du CIAS notamment dans le cadre de la Semaine Bleue).

Cette année encore, aucun séjour n'a pu être programmé.

Visite de la Petite Ferme de Pouillon, le 5 août 2021, pour les tout-petits de l'ALSH "Terre d'Aventures".



Une webradio intergénérationnelle a été créée par l'Espace Jeunes et le service Animation Seniors du CIAS dans le cadre de la Semaine Bleue.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN GRANDIR

7 sorties et soirées ont été organisées sur l'année (catamaran, hydrospeed, course d'orientation en kayak, escalade, laser quest, bowling, ping-pong hawaïenne / pêche).

Différentes interventions ont été organisées au sein de la structure avec, entre autres, Wipsee (décou-

verte de l'Europe), l'association La Grange (canoë-kayak et grimpe aux arbres), Terra Pitchoun (créations en papier recyclé), la Brigade à Roulettes (initiation au skate), les Échasses Urbaines, Terre Sage (yoga) ou encore l'association TEOG (découvert du chansigne).



Les 14 membres du Conseil Communautaire de Jeunes ont pris leurs fonctions le 23 janvier 2021.

INFORMATION JEUNESSE (IJ)

49 personnes, ados, jeunes ou parents, ont été reçues sur la structure IJ pour recueillir de l'information.

Les jeunes concernés par ces demandes sont pour l'essentiel des lycéens : **73 % ont entre 15 et 17 ans**.

Les thématiques les plus abordées sont celles de l'**emploi**, de l'**engagement** et de la **construction de projet**.

266 personnes ont été accueillies dans le cadre d'actions collectives.

PROMENEURS DU NET

Depuis septembre 2020, la structure est **labellisée « Promeneurs du Net »**, ce qui permet à l'animatrice de la structure d'assurer une action éducative sur internet. Dans ce cadre, plusieurs interventions ont été organisées en 2021 :

- **thématique de l'identité numérique et des réseaux sociaux** auprès des classes de 5^{ème} et 4^{ème} du collège Val d'Adour,
- **thématique des écrans et de l'usage du numérique** auprès des

écoles du Pays Grenadois,

- **thématique de l'identité numérique et des bons gestes sur internet** auprès de l'ALSH et de l'Espace Jeunes,

- **thématique des fake news** (fausses nouvelles) auprès de l'Espace Jeunes et du service animation seniors du CIAS dans le cadre d'un projet inter-générationnel commun.

MOIS DES JOBS D'ÉTÉ

À la vue du contexte sanitaire, une **nouvelle formule**, toujours en partenariat avec la structure IJ de Mont-de-Marsan, a été proposée en 2021.

Tout au long du mois de mars, des **animations « en ligne »** ont été organisées : interview d'employeurs en live, tutoriels et vidéos en ligne (CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche), diffusion d'offres en ligne, etc...

Le forum a lui aussi été organisé en distanciel avec prise de rendez-vous sur une plateforme et entretiens avec

les employeurs en visio.

78 jeunes ont participé à cette édition particulière.

CONVENTION AVEC LE COLLÈGE

La convention permettant la mise en place de **permanences « Information Jeunesse » sur la pause méridienne** a été reconduite. Des actions « Promeneurs du Net » sont également actées sur le temps scolaire.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE JEUNES

Le 23 janvier 2021, a eu lieu l'installation du **Conseil Communautaire de Jeunes (CCJ) du Pays Grenadois**.

Les 14 jeunes élus se sont réunis à 11 reprises en 2021 et ont organisé une journée grand public de sensibilisation sur différentes thématiques (handicap, nutrition, premiers secours, ...).

Ils ont également été lauréats du Budget Participatif Citoyen lancé par le Conseil Départemental avec leur projet de skatepark.

SUBVENTIONS AUX ÉCOLES DE SPORT

La Communauté de Communes, de par ses compétences enfance-jeunesse soutient les associations sportives qui gèrent une école de sport et favorisent la pratique et la promotion de l'activité sportive par les jeunes.

Durant la saison 2020/2021, **13 asso-**

ciations ont pu en bénéficier pour un **montant global de 10 608 €**.

Les 13 écoles de sport soutenues sont : Adour Volley Grenade, l'Étoile Sportive Vignalaise, l'Association Sportive Cazérienne, l'Association Sportive Maurrinoise, Bordères Tonic Form, le Tennis

Club Les Blés d'Or, le Tennis Intercommunal du Marsan, le Twirling Club Grenadois, l'Union Saint-Maurice Grenade Football, l'Union Sportive des Judokas Grenadois, l'association La Grange Agec, l'Union Sportive Grenadoise Rugby et Larrivière Cazères Basket.

> UN TERRITOIRE OÙ BIEN VIEILLIR

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS) ET SES ACTIONS

ÉVALUATION EXTERNE DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

L'évaluation externe a été introduite par la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002.

Elle est obligatoire et porte sur la pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées par les établissements et services sociaux et médicosociaux (ESSMS), au regard de leurs missions, mais également des besoins et des attentes des populations accueillies.

Cette évaluation a été conduite par un prestataire indépendant, le cabinet Peggy Gless, de juin à décembre 2021.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

L'activité des différents services d'aide et d'accompagnement à domicile est en augmentation.

Les usagers du service d'aide à domicile (auxiliaire de vie, aide-ménagère, garde malade) sont majoritairement des personnes relevant des GIR (groupe iso-ressources) 3, 4 et 6, et donc semi-dépendantes.

25 agents d'aide à domicile formés interviennent sur toutes les communes du territoire auprès de **177 usagers** (13 de plus qu'en 2020), dont près de 80 % de femmes. La tranche d'âge 80/90 ans est majoritaire.

24 349 heures d'intervention ont été enregistrées sur l'année 2021 (+841 heures par rapport à 2020).

RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DU PAYS GRENAOIS

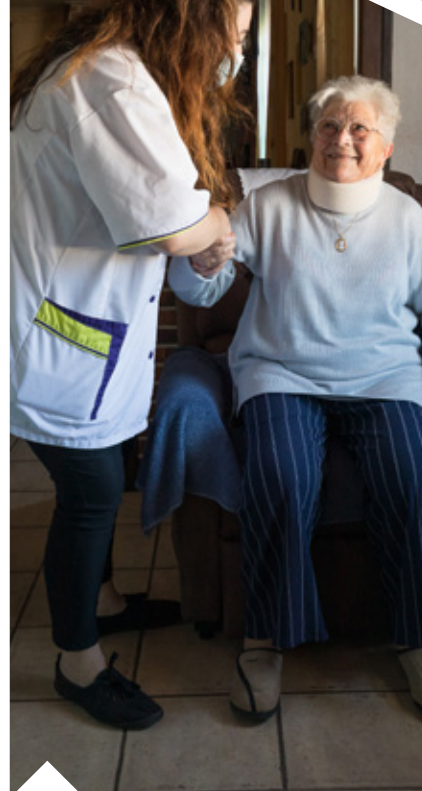
Une réunion d'échanges thématiques est organisée le 2^{ème} lundi de chaque mois.

Elle réunit les professionnels de santé et du médico-social (infirmier scolaire, infirmière EHPAD, directrice du CIAS).

Ces rencontres ont pour vocation :

- de mieux comprendre et connaître les pratiques et les compétences de chaque acteur,
- d'harmoniser les connaissances sur certaines thématiques par des réflexions transversales,
- de mener des réflexions sur des thèmes de santé publique.

Chaque mois, les professionnels de santé du Pays Grenadois se réunissent à la CCPG.



24 349 heures de prestations d'aide à domicile ont été réalisées en 2021.

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

conditions climatiques avec les fortes pluies du printemps et d'automne qui ont perturbé quelque peu les interventions sans oublier la crise sanitaire.

TÉLÉALARME

Le service téléalarme, financé à plus de 80 % par le CIAS, gère **232 appareils** qui permettent de solliciter une aide adaptée 24h/24 et 7j/7j en cas de malaise, de chute ou d'urgence médicale.

REPAS ET GOÛTERS DES AÎNÉS

Le CIAS participe également aux repas ou goûters organisés dans chaque commune pour les personnes âgées et ce, à hauteur de 7 € par personne. **306 repas** (618 de moins qu'en 2019) ont été subventionnés pour un montant total de **2 142 €**.

SERVICE XL AUTONOMIE

Le CIAS a développé sa politique sociale visant à favoriser la prévention de la dépendance des publics fragiles en leur apportant un projet innovant conjuguant nouvelles technologies, bienveillance et accompagnement.

En 2021, **3 personnes** ont ainsi bénéficié du dispositif XL autonomie : mise à disposition d'une tablette numérique, d'une téléassistance, de l'éclairage nocturne ou encore de visites de lien social et de jeux cognitifs.

SERVICE ANIMATION SENIORS

Rompres l'isolement des personnes âgées et maintenir le lien social, tels sont les objectifs qui ont prévalu à la création de ce service.

Par l'organisation de visites à domicile, de sorties, de rencontres, d'ateliers, d'actions de prévention ou de manifestations telle la Semaine Bleue en octobre, il concourt à tisser des liens entre les personnes, entre les généra-



Une visite des Jardins de Marrast à Bordères-et-Lamensans et une participation à l'escape game mis en place par l'Office de Tourisme figuraient au programme des animations seniors 2021.



tions et participe ainsi à maintenir les seniors le plus longtemps à domicile tout en conservant des attaches sur l'extérieur.

22 personnes ont pu bénéficier d'une visite à domicile (151 visites au total), soit une hausse de 40 % en comparaison à 2020.

Au total, **46 seniors ont régulièrement participé aux différentes activités organisées sur l'année**.

30 sorties et activités intergénérationnelles étaient programmées en 2021 ; deux d'entre elles ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Aucune programmation n'a été proposée de janvier à avril en raison des protocoles sanitaires imposés.

La **Semaine Bleue** a été maintenue en octobre avec comme fil conducteur la création d'une webradio intergénérationnelle en partenariat avec l'Espace Jeunes et l'EHPAD de Grenade sur l'Adour.

Le 1^{er} octobre, dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées, le service animation seniors a

organisé une **opération intitulée « 1 fleur, 1 sourire »** ayant pour objectif de faire prendre conscience aux gens du phénomène d'isolement social rencontré par nos aînés. Les personnes âgées de passage au marché de Cazères sur l'Adour se sont ainsi vu offrir une fleur par les passants.

4 actions de prévention ont été programmées en 2021 :

- yoga du rire avec l'ASEPT (reprise des ateliers interrompus par le Covid-19 en 2020),
- ateliers nutrition avec Siel Bleu,
- sensibilisation aux fake news avec les Promeneurs du Net,
- ateliers numériques avec l'EHPAD.

Aucune période caniculaire n'ayant été recensée, il n'a pas été utile cette année de téléphoner aux usagers dans le cadre de la **prévention caniculaire**. Cependant, des dépliants d'information sur le sujet ont été remis aux bénéficiaires du service d'aide et d'accompagnement à domicile via les agents de terrain.

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

SUBVENTIONS AUX ACTIONS CULTURELLES

Eu égard au contexte sanitaire, les demandes de subvention en matière d'actions culturelles d'intérêt communautaire ont, une nouvelle fois, été moindre sur l'année 2021.

Le bureau des maires a ainsi émis un avis favorable à trois demandes.

La première concernait le **Festival Bordères en Scène**, organisé par la commune de Bordères et Lamensans et pour lequel une **subvention de 1 552 €** a été accordée.

La seconde action, le **Festival du Conte**, porté par l'association Saint-Savinoise La Grange s'est vue accorder une **aide de 530,60 €**.

Enfin, l'association les Amis de Monseigneur Cassaigne s'est vu attribuer une **enveloppe de 500 €** pour son projet d'édition d'un **livre-photo retraçant la vie et l'œuvre de Jean Cassaigne**.



Une table ronde autour du thème de la différence était organisée dans le cadre du Festival Les arts en DeçROUTE_S. Deux auteurs, Séverine Duchesne-Castillo et Claire Rouchon, étaient présentes.

ANIMATIONS CULTURELLES COMMUNAUTAIRES

6 axes culturels ont été proposés sur le territoire en 2021.

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN

Cette résidence artistique s'inscrit dans le partenariat noué avec le **Théâtre de Gascogne**. Après plusieurs reports suite à la crise sanitaire de Covid-19, cette résidence a été scindée en deux semaines. La première s'est tenue du 9 au 12 mars 2020, la seconde du 8 au 12 juin 2021.

73 spectateurs ont assisté au spectacle proposé à Bascons le vendredi 11 juin au soir et la journée du 12 juin a eu beaucoup de succès notamment avec l'intervention de la "Police Occitane de Proximité" (des gendarmes farfelus interprétés par la compagnie) présents pour animer la place du marché de Grenade sur l'Adour.

RÉSIDENCE DE LA COMPAGNIE TROIS FOIS RIEN

Pour la première fois sur le territoire, une compagnie proposant des **spectacles d'arts de la rue sous forme de cirque contemporain et acrobatique** a été accueillie. Il s'agit là aussi d'une

résidence proposée par le Théâtre de Gascogne.

Présents du 18 au 24 octobre, les artistes sont intervenus à 8 reprises pour des **ateliers de médiation** et ont assuré **3 représentations** (une auprès des scolaires, deux en tout public).

FESTIVAL LES ARTS EN DEÇROUTE_S

Ce projet culturel territorial a pour vocation d'intégrer des dimensions artistiques et de toucher la population du territoire ainsi que le public scolaire à travers différents événements.

Du 20 septembre au 7 octobre, des actions de médiation ont été organisées auprès d'élèves de CM1-CM2 du territoire (6 écoles, 11 classes soit 291 élèves). Trois axes artistiques leur ont été proposés : la danse, le théâtre et la musique. Les professeurs de l'école de musique du Pays Grenadois ont pu s'associer à ce projet.

En parallèle, **deux animations gratuites ont été organisées dans les médiathèques de Bordères et Lamensans** (le 6 octobre) et de Grenade sur l'Adour (le 8 octobre).

Le week-end des 8-9 octobre, le festi-

val proposait au grand public :

- un **spectacle professionnel mêlant danse et arts visuels**, le vendredi soir (spectacle proposé à 299 élèves des écoles le matin même),
- une **table ronde autour de la différence en présence de deux auteurs**, le samedi matin,
- des **activités ludiques et familiales**, le samedi après-midi : cup song, tatouages éphémères, jeux du monde, création de masques, sensibilisation au sport handicap, exposition de sculptures, etc...
- un **concert de musique alternative sud-américaine**, le samedi en fin d'après-midi.

ITINÉRAIRES DES MÉDIATHÈQUES

Cette manifestation départementale proposant ateliers et spectacles dans le **réseau des médiathèques du Pays Grenadois** est portée par la **Communauté de Communes**. Les 4 médiathèques du territoire sont en charge de la programmation qui avait pour thème cette année « Femmes et hommes égalité ? ».

La médiathèque de Bascons proposait

L'exposition "Landes-Sport au féminin - Elles gagnent du terrain" du CIDFF a été accueillie en octobre.



16 animations ont pu être organisées dans le cadre du programme "nature".

des contes des îles ; celle de Cazères sur l'Adour invitait les participants à un quizz lors de l'exposition « Masculin, féminin, le combat contre les stéréotypes » ; la ludo-médiathèque de Bordères et Lamensans accueillait une comédienne sur un spectacle intitulé « Genre même pas vrai » ; et la journée se clôturait à la médiathèque grenadoise avec un spectacle de cabaret impulsif.

DESTINATION THÉÂTRE DE GASCOGNE

Cette action s'inscrit dans le partenariat avec le Théâtre de Gascogne. Elle donne aux habitants du Pays Grenadois la possibilité d'assister, à tarif préférentiel, à 6 ou 7 spectacles de la programmation culturelle proposée par le Théâtre de Gascogne.

Initiée en 2020, la promotion de cette

action est encore marginale, la communication sur le territoire reste à développer. Cette offre est appréciée par les résidents du territoire et les retours sont satisfaisants de la part des participants.

EXPOSITIONS

Tout au long de l'année, **10 expositions d'artistes locaux ou associations locales** ont été proposées au sein de l'Office de Tourisme. L'une d'entre elles n'a pu se tenir à la date prévue (avril-mai) en raison du contexte sanitaire mais a été reportée en septembre.

Les mesures sanitaires n'ont pas permis de remettre en place les vernissages. Malgré ce contexte particulier, les expositions ont été appréciées du public. Leur qualité est régulièrement mise à l'honneur par les visiteurs.

ANIMATIONS NATURE & PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Le programme « nature », financé par le groupe CMGO comprend 3 volets :

- la **découverte des sites naturels**,
- la **découverte du petit patrimoine**,
- des **démarches de développement durable**.

Sur les **24 animations programmées** en 2021, 5 ont dû être annulées en raison de la pandémie de Covid-19, 2 par manque de participants et 1 pour problème de santé de l'intervenant.

182 personnes ont pu participer aux

actions maintenues.

Le temps fort de l'année, la **Fête de la Nature et des Saligues**, habituellement organisé fin mai sur la commune de Cazères sur l'Adour a été annulé pour la seconde année consécutive.

Malgré le contexte particulier lié à la situation sanitaire, les participants étaient au rendez-vous et d'horizons divers (locaux, touristes, connaisseurs, etc...). Les animations ont été organisées sur 7 des 11 communes du Pays Grenadois.

OFFICE DE TOURISME (OT)

L'Office de Tourisme a obtenu le **renouvellement de la Marque Qualité Tourisme** le 4 février 2021 avec un taux de conformité de 94,6%.

LANDES INTÉRIEURES

La promotion commune mise en place avec « Landes Intérieures » permet un rayonnement plus large et abonde

l'offre touristique.

Aucune action d'animation ou de promotion spécifique n'a été proposée à l'échelle de « Landes Intérieures » au cours de l'année, chaque OT étant concentré sur la relance de l'activité sur son propre territoire.

Les outils de communication instaurés

> UN TERRITOIRE ANIMÉ

ont été maintenus, à savoir, le site Internet et la page Facebook.

Tous deux ont vocation à valoriser les trois territoires, leurs particularités, leurs points communs, leurs acteurs et leurs activités.

Ils sont alimentés en continu par un agent de chaque office de tourisme (choix des thématiques abordées, réalisation du contenu, planification des publications, etc...).

FRÉQUENTATION

Depuis 2018, l'OT subit une baisse de sa fréquentation annuelle. Malgré le contexte actuel, les chiffres de fréquentation sur la période estivale sont repartis à la hausse pour revenir à une fréquentation équivalente aux années dites « normales ».

Ainsi, l'OT a accueilli 2 163 personnes (1 402 en 2020). La fréquentation s'est une nouvelle fois concentrée sur les 2 mois d'été. 78 % des contacts ont eu lieu au guichet.

Le tourisme de proximité a été largement privilégié avec 98 % de touristes français et, parmi eux, 72 % de néo-aquitains.

Les visiteurs étaient principalement en recherche de divertissements, de découverte du patrimoine local et d'activités de plein air (randonnées, animations sur les espaces naturels, etc...).

ANIMATIONS TOURISTIQUES

Sur les 9 animations programmées dans le cadre du Grand Printemps des Landes (avril-mai), 5 ont dû être annulées suite aux restrictions sanitaires.

Dans le cadre des animations estivales, 14 évènements gratuits ont eu lieu et, malgré les jauges imposées par la situation sanitaire, 215 personnes ont pu en profiter.

Pour la première fois, un Escape Game a été proposé durant la période estivale. Sur les 60 parties programmées, 48 ont été réalisées avec un total de 280 participants. Lieu et intrigue ont beaucoup plu.

PROMOTION DES ASSOCIATIONS

La 11^{ème} édition du Forum des Associations du Pays Grenadois s'est déroulée le samedi 11 septembre 2021, de 9h30 à 13h, au parc Charles de Gaulle à Grenade sur l'Adour.

Suite aux conditions sanitaires peu favorables, cette manifestation s'est déroulée une semaine plus tard que d'habitude, sur une matinée, en intérieur et en extérieur pour les activités sportives. Paradoxalement, le changement de date et de lieu ont été appréciés de tous les participants.

Parmi les 22 associations représentées, toutes ont trouvé ce format

très agréable. La fréquentation a été satisfaisante.

ACCOMPAGNEMENT DES PRESTATAIRES

Tous les prestataires ou porteurs de projets, bénéficient d'un accompagnement gratuit de l'OT pour les aider à faire évoluer leurs offres.

En 2021, 5 projets d'hébergements touristiques ont vu le jour sur le territoire :

- 1 gîte à Bascons,
- 2 gîtes à Grenade sur l'Adour,
- 1 site de camping chez l'habitant,
- 1 reprise d'hébergement en cessation d'activité à St-Maurice sur Adour.

L'OT a également accompagné le projet du château de Le Vignau, dont l'ouverture sera effective en juillet 2022.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : TERRA AVENTURA

Terra Aventura est un dispositif régional de parcours de visite thématique, de type chasse aux trésors en géocaching, destiné aux familles.

Ce dispositif est déployé depuis 10 ans et a permis la création d'un public de niche se déplaçant uniquement pour réaliser les parcours et collectionner les POIZ obtenus à la fin de chaque chasse au trésor.

L'OT a déposé un dossier de candidature en décembre 2021 pour

L'été 2021 a été ponctué de 14 animations gratuites très appréciées comme la visite du patrimoine basconnais ou l'initiation au qi gong sur les berges de l'Adour.



création d'un parcours sur la commune de Cazères sur l'Adour, 2^{ème} commune du territoire et ancienne bastide au patrimoine important.

Après validation de la conformité de ce parcours par la commission régionale, le circuit pourrait être aménagé et mis en service pour l'été 2022.

COMMERCIALISATION

Les rando-guides, carnets de fiches de randonnées IGN (pédestre et cyclo) édités par le département sont disponibles à la vente à l'OT. Chaque canton a son carnet, vendu au tarif unique de 2 € (tarif fixé par le département).

79 rando-guides ont été vendus sur l'année 2021, il s'agit de la plus forte demande enregistrée jusqu'à présent.

Cet engouement montre un réel intérêt du public et confirme la piste de développement touristique suivie par l'OT : développer l'offre d'activité randonnée sur le territoire.

Depuis 2014, une convention pour la vente de cartes de pêche à l'Office de Tourisme a été signée avec l'AAPPMA Grenadoise.

Ce service permet à une clientèle dite « non-touristique » de pousser les portes de l'OT et d'en découvrir le panel de services.

En 2020, les ventes de cartes de pêche ont chuté suite à l'interdiction de la pratique en période de confinement.

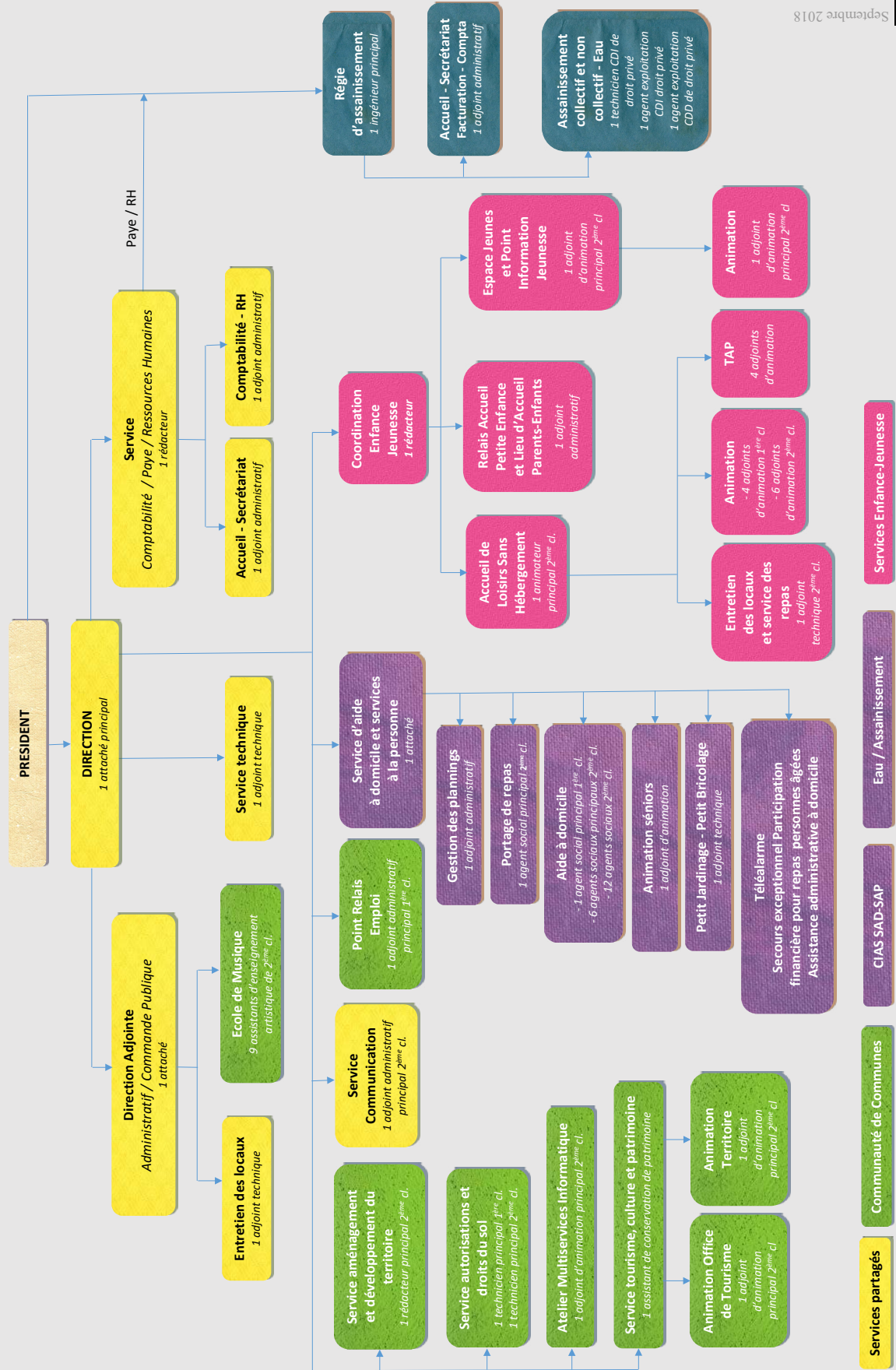
Cette année encore, les ventes ont stagné : une campagne de communication sur ce service pourrait être un moyen de relancer les ventes.

Bien que ce service ne rapporte rien à l'Office de Tourisme, il permet d'accroître le flux de visiteurs et de faire la promotion des activités touristiques auprès d'un nouveau public.



ANNEXES

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE DU PAYS GRENAOIS



Septembre 2018

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 712 457,81	G	5 167 350,51
	Section d'investissement	B	924 894,20	H	492 432,04

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	4 027 383,61 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	2 350 566,79 (si excédent)

=		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	5 637 352,01	= G+H+I+J	12 037 732,95

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	434 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	434 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 712 457,81	= G+I+K	9 194 734,12
	Section d'investissement	= B+D+F	1 358 894,20	= H+J+L	2 842 998,83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 071 352,01	= G+H+I+J+K+L	12 037 732,95

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	434 000,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

CDC DU PAYS GRENADOIS - Principal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20083	Opération d'équipement n° 20083	1 000,00	
20086	Opération d'équipement n° 20086	13 000,00	
20087	Opération d'équipement n° 20087	210 000,00	
20133	Opération d'équipement n° 20133	20 000,00	
20173	Opération d'équipement n° 20173	100 000,00	
20183	Opération d'équipement n° 20183	10 000,00	
20194	Opération d'équipement n° 20194	20 000,00	
20195	Opération d'équipement n° 20195	10 000,00	
20211	Opération d'équipement n° 20211	40 000,00	
20212	Opération d'équipement n° 20212	10 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	22 489,89	G	22 489,89
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,02 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	22 489,89	= G+H+I+J	22 489,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	22 489,89	= G+I+K	22 489,91
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	22 489,89	= G+H+I+J+K+L	22 489,91

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 015 017,30	G	1 497 323,86
	Section d'investissement	B	1 450 278,54	H	1 012 144,92

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	356 143,62 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	112 144,92 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 577 440,76	= G+H+I+J	2 865 612,40

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 015 017,30	= G+I+K	1 853 467,48
	Section d'investissement	= B+D+F	1 562 423,46	= H+J+L	1 012 144,92
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	2 577 440,76	= G+H+I+J+K+L

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	200 050,00	G	202 034,00
	Section d'investissement	B	202 025,00	H	200 025,00

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	164 985,82 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	25,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	402 100,00	= G+H+I+J	567 044,82
---------------------------------------	-----------	------------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	200 050,00	= G+I+K	367 019,82
	Section d'investissement	= B+D+F	202 050,00	= H+J+L	200 025,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	402 100,00	= G+H+I+J+K+L	567 044,82

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	74 734,36	G	72 370,23
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	15 441,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 134,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	74 734,36	= G+H+I+J	88 945,72

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	74 734,36	= G+I+K	87 811,72
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	1 134,00
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	74 734,36	= G+H+I+J+K+L

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	1 823 989,48	G	1 894 987,70	G-A	70 998,22
	Section d'investissement	B	176 497,89	H	177 032,49	H-B	534,60

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	609 964,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	57 559,49 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	2 058 046,86	Q=	2 681 984,99	=Q-P	623 938,13
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	250 000,00	L	70 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	250 000,00	= K+L	70 000,00

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	1 823 989,48	= G+I+K	2 504 952,50		680 963,02
	Section d'investissement	= B+D+F	484 057,38	= H+J+L	247 032,49		-237 024,89
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 308 046,86	= G+H+I+J+K+L	2 751 984,99		443 938,13

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	250 000,00	L	70 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		70 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00

REGIE EAU - REGIE EAU - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
202001	Opération d'équipement n° 202001	100 000,00	
202003	Opération d'équipement n° 202003	0,00	
202004	Opération d'équipement n° 202004	150 000,00	
202005	Opération d'équipement n° 202005	0,00	
202006	Opération d'équipement n° 202006	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

REGIE ASSAINISSEMENT
BP 2021

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	519 626,24	381 264,51
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		138 361,73
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	519 626,24	519 626,24
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 551 413,13	871 195,20
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		1 680 217,93
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 551 413,13	2 551 413,13
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 071 039,37	3 071 039,37

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	897 175,11	G	889 671,14
	Section d'investissement	B	10 884,00	H	13 183,07

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	23 093,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	47 644,06 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	908 059,11	= G+H+I+J	973 591,76

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	10 000,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	10 000,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	897 175,11	= G+I+K	912 764,63
	Section d'investissement	= B+D+F	20 884,00	= H+J+L	60 827,13
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	918 059,11	= G+H+I+J+K+L	973 591,76

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'él	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 10 000,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immo.		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° BA (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

CIAS DU PAYS GRENADOIS - C.A. 2021 CIAS DU PAYS GRENADOIS - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
20152	Opération d'équipement n° 20152	5 000,00	
20154	Opération d'équipement n° 20154	5 000,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

WWW.CC-PAYSGRENAOIS.FR



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS
14, place des Tilleuls
40270 Grenade sur l'Adour
Tél. : 05 58 45 44 42
Courriel : secretariat@cc-paysgrenadois.fr